

Contact:

Spray

+41 27 329 14 15

spray@air-glaciers.ch

AIR-GLACIERS SA – Route de l'Aéroport 25 – CH-1950 Sion

Aux Communes dont les vignes sont traitées
par hélicoptère

Sion, le 15 avril 2025

TRAITEMENTS AÉRIENS PAR HÉLICOPTÈRE 2025 – INFORMATIONS AUX COMMUNES

Mesdames, Messieurs,

Certains de vos administrés ont confié à notre société le soin d'appliquer par voie aérienne des traitements phytosanitaires sur le vignoble.

Ces activités pour lesquelles nous avons toutes les autorisations nécessaires se pratiquent à intervalles réguliers chaque 10 jours à 2 semaines entre mai et mi-août selon les programmes établis par les professionnels de l'agriculture, de la viticulture en fonction de la météo et du stade végétatif. Vous pouvez suivre le déroulement du programme durant la saison sur notre site internet : www.air-glaciers.ch/traitement-des-vignes

Des atterrissages sur les lieux de traitements seront indispensables pour réapprovisionner l'hélicoptère en produit et en carburant. Ces lieux ont bien évidemment été définis en tenant compte de toutes les particularités utiles à assurer une parfaite sécurité et un minimum de nuisance pour la population.

Par ce courrier, votre commune reconnaît avoir pris connaissance que son territoire agricole et viticole sera survolé par les hélicoptères d'Air-Glaciers aux fins des traitements phytosanitaires et ne s'y oppose pas. Il est bien entendu que nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous pouvez sans autre nous contacter par e-mail : spray@air-glaciers.ch

En vous priant de prendre bonne note de ce qui précède, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos cordiales salutations.

AIR-GLACIERS SA

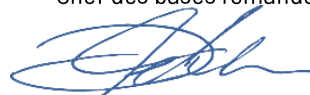
CEO



Bernard Vogel

AIR-GLACIERS SA

Chef des bases romandes



Damien Fehlmann